

**Déclaration de franchissement de seuil et déclaration d'intention**  
**(article L. 233-7 du code de commerce)**

**ESI GROUP**  
(Eurolist)

1. Par courrier du 8 février 2006 reçu le 9 février, complété par un courrier du 9 février, la société Odyssee Venture SAS (12 boulevard de la Madeleine - 75009 Paris) a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en hausse, le 9 décembre 2005, par suite de l'acquisition d'actions sur le marché, le seuil de 10% des droits de vote de ESI GROUP<sup>1</sup> et détenir, au 7 février 2006, aux travers des FCP gérés par elle, 847 223 actions et droits de vote ESI GROUP, représentant 14,48% du capital et 10,42% des droits de vote existants<sup>2</sup> selon la répartition détaillée ci-après :

	actions et droits de vote	% capital	% droits de vote
FCPI Oddo Innovation 1	27 476	0,47	0,34
FCPI Oddo Innovation 2	79 403	1,36	0,98
FCPI Oddo Innovation 3	99 744	1,70	1,23
FCPI Capital Innovation	161 588	2,76	1,99
FCPI Capital Innovation 2	128 966	2,20	1,59
FCPI Croissance Innovation	5 364	0,09	0,07
FCPI Equilibre Innovation	17 859	0,31	0,22
FCPI Nouveaux Marchés	171 738	2,94	2,11
FCPI Boursinnovation	155 085	2,65	1,91
<b>TOTAL</b>	<b>847 223</b>	<b>14,48</b>	<b>10,42</b>

2. Par le même courrier, la société Odyssee Venture a effectué la présente déclaration d'intention :

« En complément de la présente déclaration de franchissement de seuil, nous déclarons pour les douze mois à venir :

- agir seuls,
- poursuivre notre politique d'achat ou de vente de titres de la société en fonction de l'évolution du marché,
- ne pas avoir l'intention d'acquérir le contrôle de la société,
- ne pas avoir l'intention de demander la nomination d'un représentant au conseil d'administration de la société,
- soutenir toutes démarches aux fins de maximiser la valeur de la société. »

<sup>1</sup> Au 9 décembre 2005, la société Odyssee Venture SAS détenait aux travers des FCP gérés par elle, 822 223 actions et droits de vote ESI GROUP, représentant 14,05% du capital et 10,08% des droits de vote existants.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 5 851 127 actions représentant 8 127 424 droits de vote.